

Observation n°213 du 13/04/2023

Monsieur le Commissaire-Enquêteur,

Je vous écris en vue de partager mon opposition à la création d'un parc éolien de 6 aérogénérateurs de 130m de hauteur sur la commune de Doussay.

Je suis Architecte en Chef et Inspecteur Général des Monuments Historiques. Depuis 35 ans, j'ai mis toute mon énergie et mes connaissances au service de la sauvegarde et de l'illustration du Patrimoine français. Je collabore régulièrement à sa vulgarisation auprès de nos concitoyens à travers de nombreuses émissions comme « Des Racines et des Ailes », car je crois, comme Stéphane Bern, que le Patrimoine est l'affaire de tous, un bien commun qui nous unit dans un monde fractionné, non dans un réflexe passéiste mais comme un socle pour l'avenir, en nous montrant ce dont est capable l'homme dans ce qu'il a de meilleur. Outre mon rôle au Château de Versailles, dont je dirige depuis plus de 30 ans les travaux de restauration et de mise en valeur, et qui est un emblème de notre pays, je suis en charge du sauvetage et de la restauration du château de Purnon qui se trouve à seulement quelques milliers de mètres de l'éventuel parc éolien de Doussay, et je viens d'être nommé architecte en chef pour le Département de la Vienne.

Les différents photomontages prouvent sans aucune ambiguïté une co-visibilité importante qui nuira à l'intégrité visuelle de cet emblématique Monument Historique, sur lequel une très importante campagne de restauration est engagée depuis 3 ans, et qui perdrait alors tout son sens.

Le château de Purnon est d'une telle importance historique et architecturale pour le département de la Vienne et pour la région Nouvelle Aquitaine qu'il a reçu de nombreux prix et encouragements comme ceux de la Fondation du Patrimoine, des VMF, de la Demeure Historique et encore récemment de la prestigieuse Mission Bern qui ne sélectionne que les Monuments Historiques les plus intéressants et les plus précieux du patrimoine à sauver en France.

De nombreux reportages diffusés sur les chaînes de Télévisions françaises et étrangères prouvent aussi l'intérêt de ce monument de la Vienne en France mais aussi à l'international.

L'érection de ces 6 éoliennes en face de cet édifice dont les perspectives paysagères ont été conçues dès l'origine avec un rapport au grand paysage qu'il domine, viendrait anéantir les efforts déployés par tous les artisans qui y travaillent actuellement ainsi que ceux des collectivités locales, régionales, nationales et européennes qui permettent le sauvetage de ce monument historique.

En raison de l'importance de ce joyau de l'architecture de la toute fin du XVIIIème siècle français, je ne peux que vous suggérer d'émettre un avis négatif sur le projet éolien de Doussay. Le patrimoine n'est pas renouvelable, chaque atteinte à son intégrité constitue une perte irréversible pour l'humanité.

je vous prie de croire ici, monsieur le commissaire-enquêteur, à l'assurance de ma haute considération,

Frédéric DIDIER